



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1384

Villages d'entreprises de Lyon – Concession SERL – Compte rendu annuel aux collectivités pour l'année 2014

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme BOUZERDA Fouziya

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1384 - VILLAGES D'ENTREPRISES DE LYON – CONCESSION
SERL – COMPTE RENDU ANNUEL AUX COLLECTIVITES
POUR L'ANNEE 2014 (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU
COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 1996, les quatre villages d'entreprises créés à l'initiative de la Ville de Lyon et de la Communauté Urbaine, permettent l'accueil ou la réinstallation en tissu urbain de PME-PMI dans les 2^e (Perrache), 8^e (Mermoz et Michelet) et 9^e (Balmont) arrondissements.

La gestion des villages d'entreprises a été confiée à la SERL (Société d'Equipelement du Rhône et de Lyon), Société d'Economie Mixte fondée en 1957 et qui associe dans son capital des collectivités territoriales et des partenaires économiques et financiers. La SERL intervient en partenariat avec les maîtres d'ouvrage publics et privés pour concevoir et développer des projets urbains et des espaces économiques.

Outre la gestion administrative des dossiers, la SERL assure un suivi personnalisé des locataires et de leurs évolutions. Une attention particulière est portée sur les dossiers en relation avec la Direction de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat de la Ville de Lyon, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône, et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, afin de respecter la philosophie des villages : favoriser l'implantation de petites entreprises artisanales ou de production en milieu urbain, voire encourager la création d'entreprise en offrant de très petits locaux à la location.

L'ensemble des villages représentent 8 400 m² utiles, soit 70 lots d'une surface moyenne de 120 m² chacun. Ces locaux étaient occupés par 55 entreprises au 31 décembre 2014 (48 au 31 décembre 2013). Le taux d'occupation moyen est de 92 %, contre 88 % en 2013 (soit une hausse de +4 %).

Le niveau moyen des loyers s'étage entre 77,47 €/m² pour Perrache (le plus ancien des bâtiments) à 85,71 €/m² pour l'extension de Mermoz Michelet (le plus récent).

L'exploitation 2014 présente un résultat de +251 K€. A l'issue des concessions, le solde revenant à la Ville se monterait à 1,9 millions d'euros.

Vu l'avis du Conseil des 2^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Finances, Commande Publique, Administration générale ;

DELIBERE

Le Conseil municipal prend acte des résultats 2014 des opérations des villages d'entreprises de Lyon concédés à la SERL.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, le Conseiller municipal délégué,

C. F. LEVY